



Mariage frauduleux / Divorce à l' amiable

Par **bruyere17**, le **09/11/2013** à **17:02**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour la raison suivante ... En 2008 ... J' ai épousé un Etranger en situation irrégulière ... En 2010 ... Il à refusé le divorce ... Maintenant, il demande le divorce à l' amiable ... Pour que je ne puisse rien faire au niveau de sa Carte de Résident de dix ans ... Mon avocate dit que je suis complice de ce mariage frauduleux ... Voudrait plaider : L' abus de confiance ... l' abandon du domicile alors que le conjoint est malade / La non assistance à personne en danger ... Pour que j' ai une indemnités compensatoire ... Elle me demande d' avoir des témoignages prouvant que je suis la victime de ce mariage ... Témoignage qui ne serviront qu' après l' ONC ... Mon avocate ne voudrait me voir qu' à la conciliation qui est dans trois moi ... Pas avant!!! Je suis un peu surprise qu' elle ne veuille pas me rencontrer avant ... De plus elle voudrait demander un divorce pour faute ... Or, il faut déposer des pièces au greffe du TGI à ce que j' ai bien compris ... J' aimerais donc que vous me donniez la procédure à suivre ... Vu qu' après l' ONC ... On a 15 jours ... Que pensez vous de tout ca?...